



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal qui a eu lieu le Mercredi 17 Juin 2015 à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Elisabeth CELARD, Maire.
Tous les membres étaient présents sauf Mme BAZILE (procuration à M. DAVID), Mme COLEON LAYNAUD, M. CHARRETON, Mme AVENIER GARDE, M. PEPIN (procuration à Mme VIDOR), M. GASPARINI (procuration à Mme MOSNIER).
Mme Elisabeth CELARD était secrétaire de séance.

CREATION D'UN CHEMINEMENT PIETONS EN BORDURE DE LA RD 131 - APPROBATION DU PROJET DE TRAVAUX ET DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT

M. DAVID, Adjoint à la voirie, présente le projet établi par 3D Infrastructure, maître d'œuvre, pour la création d'un cheminement piétons en bordure de la RD 131 (entre le rond-point de la RN 7 et le pont de l'Autoroute A 7) par la création d'un trottoir côté Nord.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet établi dont le coût estimatif des travaux s'élève à 85 000 € HT,
- décide de lancer la consultation des entreprises pour la réalisation de ces travaux,
- sollicite une aide financière auprès du Conseil Départemental,
- autorise Mme le Maire à signer le marché et les pièces nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Dans le même temps, le Département va faire effectuer les travaux de requalification du carrefour entre la RD 131 et la voie accédant au péage de l'Autoroute.

Le SEDI, en tant que maître d'ouvrage, fera réaliser les travaux d'éclairage public du cheminement piétons par la mise en place de points lumineux.

BASSE TENSION - SECURISATION DES POSTES « SASSAGNE » et « CHARBOTELLE »

Le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) va entreprendre prochainement des travaux de sécurisation des lignes aériennes encore en fils nus sur les postes « Sassagne » et « Charbotelle ».

Mme le Maire,
E. CELARD

